



CAHIER DES CHARGES

APPEL A PROJET

Création culturelle et artistique dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Maîtrise d'Ouvrage :

Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional du Haut-Languedoc
1, place du Foirail, BP9
34 220 Saint-Pons-de-Thomières

Objet du marché : Réalisation d'une création culturelle et artistique dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc à destination du grand public

Date et heure limite de réception des offres : Jeudi 28 septembre à 18h00

Contexte

- Un Parc naturel régional, qu'est-ce que c'est ?

C'est un territoire rural fragile aux patrimoines naturels et culturels remarquables, qui s'organise autour d'un projet commun pour assurer durablement sa protection, sa gestion et son développement économique, social et culturel. Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et de valoriser les patrimoines naturels, culturels et humains de son territoire pour construire son avenir. Les acteurs du territoire s'engagent donc à trouver un équilibre entre le développement économique et social et la protection de l'environnement. Cet engagement se traduit par une Charte signée entre la Région, les Départements, les EPCI et les communes concernées.

- La Charte

Issue d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la charte est le contrat moral qui fixe les objectifs et méthodes de travail du Parc. Approuvée après enquête publique et par délibérations des conseils municipaux, elle aboutit à l'attribution du label « Parc naturel régional » par décret du Premier ministre pour une durée maximale de 15 ans.

Les missions confiées à un Parc sont de :

- Protéger et restaurer les patrimoines ;
- Contribuer à un développement économique, social et culturel ;
- Promouvoir un accueil de qualité, l'éducation et l'information du public ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Réaliser des expérimentations et des actions innovantes.

- Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Créer en 1973 le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est l'un des plus vieux de France.

Son logo reprend :

- L'étoile du réseau des Parcs : l'étoile représente le réseau des Parcs naturels de France. Signe d'ouverture, elle se positionne toujours dans l'ovale en haut à gauche. Elle réunit l'ensemble des Parcs autour d'une même identité.
- Le symbole du territoire : pour le PNRHL, la croix occitane représente l'identité historique et emblématique du territoire. L'ouverture de la croix sur sa partie haute, est symbole d'ouverture. Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc n'est pas attaché de façon nostalgique à son passé mais au contraire s'appuie sur ses racines rurales pour envisager son avenir



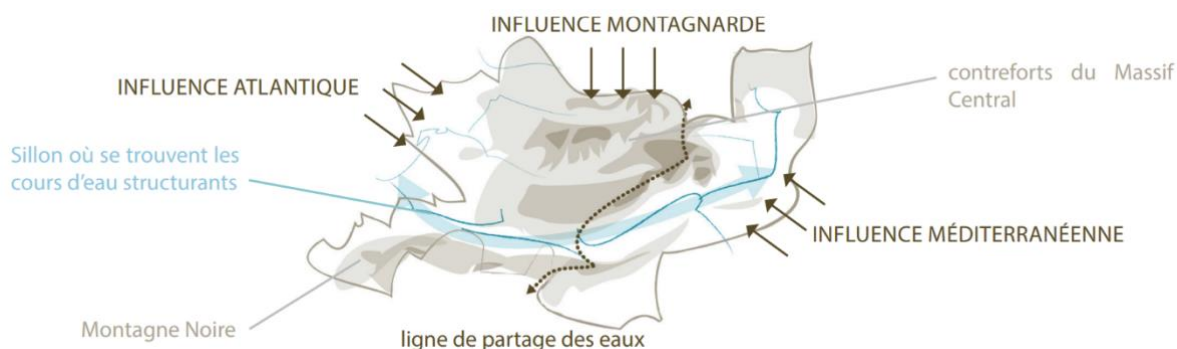
Situé en région Occitanie sur les derniers contreforts du Massif central, à cheval sur deux départements, l'Hérault et le Tarn, le Haut-Languedoc est un territoire de moyenne montagne habité, vivant et possédant une forte identité culturelle occitane.

Il regroupe 118 communes adhérentes et 91 136 habitants sur une superficie de 307 183 ha, ce qui lui vaut d'être l'un des plus grand Pnr de France.



Le territoire est, dans son ensemble, un espace très rural, avec une densité moyenne de 31 habitants/km². L'essentiel de la population et des services est regroupé dans le sillon médian couramment nommé « sillon Thoré-Orb-Jaur » dont les deux agglomérations principales concentrent presque 1/3 de la population du Parc. Le reste du territoire (plateaux et zones de montagne) est jalonné de bourgs, de nombreux hameaux ou petits villages qui présentent un important patrimoine bâti.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc dispose de 3 influences climatiques : méditerranéenne au sud et à l'est, atlantique à l'ouest et montagnarde au nord.



Cette particularité lui vaut une très grande richesse environnementale réparties sur 18 unités paysagères. Implanté de part et d'autre de la ligne de partage des eaux entre océan Atlantique et mer Méditerranée, c'est un véritable réservoir d'eau dominant les plaines viticoles du Languedoc et les étendues céréalières du Lauragais. Animé par une agriculture encore très présente (1/4 du territoire consacrés à l'activité agricole) et recouvert de vastes forêts (les 2/3 du territoire), de hauts plateaux qui accueillent de grands lacs, de gorges profondes, de plaines et de vallées, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc offre une grande diversité de paysages et d'ambiances qui représente l'une de ses plus grandes richesses.

A cette diversité paysagère s'ajoute une grande richesse naturelle. 16 sites Natura 2000 sont présents sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, présentant des milieux naturels sensibles variés : pelouses sèches et sa flore spécifique, rivières, flore et faune rupestres, oiseaux, flore endémique, etc. A ces sites Natura 2000 s'ajoutent d'autres zonages telles que des Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage, sites classés, arrêtés de protection de biotope, etc. témoin de l'importance de préserver cet espace remarquable pour sa biodiversité.

C'est cette diversité culturelle, paysagère et environnementale qui rend le territoire du Parc naturel régional du Haut Languedoc si particulier et important à préserver

- Pourquoi un projet de création artistique culturelle dans le Parc

La création artistique et culturelle peut être un outil de sensibilisation original et innovant afin de toucher un public différent, plus large, non sensibilisé via les canaux habituels (conférences, sorties, ...). Le Parc développe depuis quelques années différents projets culturels et/ou artistiques, dont quelques projets majeurs :

- En association avec 3 autres Parcs naturels régionaux de l'ex Région Midi-Pyrénées (Parcs des Pyrénées ariégeoises, des Grands Causses et des Causses du Quercy), le Parc a commandé et encadré en 2017 une création culturelle qui a abouti au spectacle « Mission P(l)anète » créée par la compagnie Les Boudeuses, grâce à des financements Européens. Ce spectacle humoristique et déjanté a fait passer des messages forts sur la transition écologique.
Lors de sa création, des résidences d'artistes de plusieurs jours ont été réalisées dans chaque Parc mais également des micros-trottoirs dans les marchés, du porte-à-porte, des prises de vue, etc.
La thématique mise en avant dans le Parc du Haut-Languedoc était l'écoconstruction avec des matériaux locaux.
Il a été joué 5 fois dans le Haut-Languedoc (4 représentations grand public et 1 avec des collégiens), avec chaque fois un gros succès.
- Chaque année, le Parc propose aux communes un catalogue de conférences, animations, sorties pédagogiques afin de sensibiliser les habitants ou visiteurs aux richesses naturelles et culturelles du territoire.
- En 2020, le Parc a conduit un projet d'installation d'œuvres le long de la voie verte Passa Païs (70 km). L'objectif était de renforcer l'attractivité de l'itinéraire vélo à travers la découverte de créations artistiques autour de « l'urgence de ralentir ». Sept artistes ont ainsi habillé à la façon du street art plus d'une cinquantaine de supports : tunnels, murs, blocs fibre, pont, etc. Sur ce projet, le Parc a été accompagné par Le SPOT à Nîmes.
- Le Parc a travaillé avec la Fondation de France (dispositif des nouveaux commanditaires), pour installer une œuvre majeure sur le domaine des Mates Basses (commune de Faugères). Conçue par Jean DENANT, artiste sétois, l'œuvre devrait être installée sur site à l'été 2023. Un groupe d'habitants, de professionnels et d'associations (les commanditaires) a été créé pour l'occasion afin de participer à la définition de la commande artistique aux côtés du Parc.

Forts de ces expériences et des succès rencontrés, le Parc et ses élus sont convaincus de la pertinence de ce genre d'approche pour sensibiliser le plus large public possible et amener la culture dans les villages, au plus proche des habitants.

Objet de la commande

Cet appel à proposition artistique et culturelle a pour objet la réalisation d'une résidence artistique aboutissant à la création d'une œuvre qui sera diffusée sur le territoire du Parc.

Peut y répondre un collectif d'artistes, déjà existant ou constitué spécifiquement pour la réalisation de ce projet. Ce dernier aura pour mission de :

- Observer le territoire, capter des sons, des images, etc.
- Impliquer les habitants (recueillir des témoignages), les structures culturelles, les associations (ou autres) etc. du Parc.
- Concevoir et réaliser la création artistique.
- Diffusion de l'œuvre dans 4 secteurs du Parc auprès du grand public.

Ce collectif pourra intégrer dans son équipe un occitaniste et/ou un naturaliste.

Nature du projet

Cette création culturelle constitue une occasion privilégiée de faire dialoguer l'art et la nature, et de réunir les différents paysages, sonorités, traditions culturelles du Parc et de mobiliser les publics autour de cette œuvre.

La thématique principale choisie par les élus du Parc est la biodiversité du quotidien (Faune, flore). Les liens avec la culture occitane du territoire (toponymie, contes et légendes, patrimoine, ...) seront appréciés.

Le projet doit prendre la forme d'une œuvre, d'une performance, utilisant une ou plusieurs formes d'expressions artistiques (arts visuels au sens large, musique, son, spectacle vivant, ...).

Le projet prévoit 4 diffusions publiques gratuites sur le territoire du Parc, en intérieur ou en extérieur (salle communale, théâtre de verdure, jardins/parcs, ...).

La facilité de diffusion sera prise en compte dans la sélection des offres. En fonction de la nature de la création artistique proposée, le prestataire précisera les dispositions relatives aux droits d'auteur concernant la diffusion.

Calendrier

- **Octobre 2023** : présélection des candidats
- **Novembre 2023** : jury de sélection
- **Décembre 2023 à juin 2025** : réalisation du projet et diffusions publiques.

Lors du lancement de la mission, le calendrier de réalisation (étapes, résidence artistique, ...) sera précisé en fonction du projet retenu.

Sélection de l'offre

Un comité de sélection composé d'élus, de techniciens du Parc et de partenaires choisira le collectif artistique. Cette sélection tiendra compte de la commande et des critères ci-dessous.

Plusieurs propositions artistiques seront présélectionnées en octobre 2023. Une audition des meilleures propositions sera prévue pour sélectionner le prestataire en novembre 2023 (en présentiel sur le territoire du Parc).

Critères

La sélection des projets repose sur les critères suivants :

- La qualité du projet : qualité artistique et originalité, utilisation de différentes formes artistiques
- L'ancrage territorial du projet : liens avec les acteurs du territoire (habitants, structures culturelles, associations, MJC ou foyers ruraux, centres de loisirs, etc).
- La pertinence du budget et le respect du calendrier.
- Les références professionnelles.

Budget

Pour la réalisation de ce projet, le collectif d'artistes recevra la somme totale maximale de **40 000 € TTC**.

Ce montant inclut :

- La rémunération des artistes du collectif,
- Les frais de résidence : hébergement, restauration et déplacement des artistes,
- Les frais de production de l'œuvre finale, la chaîne de fabrication et reproductibilité de l'œuvre,
- Les 4 diffusions de l'œuvre créée.

Modalité de paiement

- Un premier paiement de 30% peut être versé sur présentation de facture(s) à la fin de la 1^{ère} étape (réunion de lancement, définition des objectifs, définition du type de création, du format, calage du calendrier)
- Un second paiement de 40% peut être versé sur présentation de facture(s) une fois la ou les résidences artistiques terminées.
- Le solde de 30% sera versé au terme des 4 présentations publiques.

Date limite de réception des offres

Les candidats devront envoyer leur offre uniquement par mail avec accusé de réception à :

education@parc-haut-languedoc.fr

en précisant en objet : Candidature création culturelle et artistique dans le Parc du Haut-Languedoc

Avant le jeudi 28 septembre 2023 à 18h00.

Les pièces à fournir

L'offre doit contenir au minimum :

- Lettre de candidature et d'intention
- Présentation du projet et des modalités de diffusion
- Méthode de conduite du projet et moyens mis en œuvre
- Calendrier d'intervention
- Composition de l'équipe
- Expériences du collectif et de chacun des artistes associés
- Budget prévisionnel détaillé

Contact et renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires au présent cahier des charges, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par mail à :

Marc Mailhé, chargé de missions Education au territoire : education@parc-haut-languedoc.fr